



Madeleine Robitaille McGuigan, de Winnipeg, en compagnie de sa fille Bridgit, aux portes du village d'Auchy-les-Hesdin.

Dans ce numéro...

MOT DU VICE-PRÉSIDENT	2
DIVERS	2
NICOLAS ROBITAILLE, THE THIRD BROTHER WHO CAME TO NEW FRANCE	3
À LA DÉCOUVERTE DE NOS COUSINS	4
COURRIER	6
HISTORIQUE D'AUCHY	7
BRUNCH, LE 3 JUIN 2001	8

MOT DU VICE-PRÉSIDENT

En l'absence de la présidente présentement en vacances, c'est votre vice-président qui a l'honneur de vous entretenir sur les dernières nouvelles de l'Association et de vous inviter chaleureusement à notre activité du début de juin. À l'occasion de l'assemblée générale annuelle, nous organisons un brunch pour se rencontrer autour de bonnes tables. Les détails sont donnés à la page centrale de ce bulletin.

Votre Association a mené deux importants dossiers au cours de l'année. D'abord, les règlements généraux ont été revus. Après douze ans d'existence, il était temps de corriger les lacunes qui s'étaient infiltrées. Les changements proposés sont pour simplifier leur application. Le principal est celui de la fondation des sections régionales. Le règlement original était complexe et les membres n'osaient s'impliquer à cause des responsabilités qu'ils devaient assumer. Nous espérons qu'avec les nouveaux articles plus simples, il sera plus facile de former des noyaux régionaux. Vous pouvez trouver les modifications suggérées à l'intérieur de ce document. Si vous avez des commentaires sur ce sujet, vous pourrez vous expri-

mer lors de la discussion prévue à l'assemblée annuelle. Les changements doivent être acceptés par cette assemblée pour devenir opérationnels.

Le deuxième dossier est celui de l'informatique. Un comité a été formé et il a déjà tenu trois réunions. La principale réalisation à ce jour est l'enregistrement d'un nom pour un site Web. Ce site est en construction, et vous pourrez assister à son lancement officiel le 3 juin prochain. C'est évidemment un début, et il faudra l'alimenter pour le développer et le mettre à jour.

L'Association n'a pas organisé d'activité spéciale au cours de l'année. Il est difficile de réunir les Robitaille en grand nombre, sauf lorsqu'il y a des événements marquants comme le dévoilement de notre monument. L'an dernier, lors de l'assemblée annuelle, nous avons organisé une journée plein air à Saint-Raymond de Portneuf. Malgré un programme exceptionnel et les efforts des organisateurs, le succès n'a pas été à la hauteur des attentes. Il est vrai que les gens sont pris dans toutes sortes d'organisations et d'activités. Depuis plusieurs années le conseil d'administration envisage diverses solutions, mais on ne voit pas de lumière au bout du tunnel. C'est peut-être, comme a dit Einstein, « quand il n'y a pas de solution, c'est que la question est mal posée ».

(Suite page 3)

DIVERS

■ Décès

Nous apprenons le décès, à l'âge de 70 ans, de Jeannine Jacques, épouse de **Marcel Robitaille**, de Sainte-Foy. Marcel est membre de l'Association depuis sa fondation. Il est le frère de Lorraine Robitaille Samson, Rolande Robitaille Lafrance, René, Henriette et Cécile, tous membres également de l'Association. Nos sincères condoléances à la famille.

■ Congrès de la Fédération des familles-souches

Le prochain congrès de la Fédération aura lieu sous le thème «cette année ON SE PARLE», à l'Hôtel des Gouverneurs de l'île Charron, Longueuil, les 4, 5 et 6 mai 2001. Au programme, des ateliers, des conférences et des présentations de réalisations d'Associations. On peut s'inscrire via notre Association. Pour renseignements auprès de la Fédération, tel: (418) 653-2137, courriel: ffsq@qc.aira.com, site internet: www.ffsq.qc.ca.

■ Nouveau directeur

L'Association a un nouveau directeur au sein de son Conseil d'administration, monsieur Léonard Robitaille, de Dupuy, Abitibi. Malgré les distances qui le séparent de notre siège social, Léonard a assisté à plusieurs de nos activités. Il a même été l'artisan d'une importante rencontre en Abitibi il y a quelques années. Il sera le représentant des nombreux Robitaille de notre Association dans la grande région de l'Abitibi, du Témiscamingue et du Nord de l'Ontario. Félicitations et remerciements pour son implication dans l'Association.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES ROBITAILLE INC.
C.P. 6700
Sillery (Québec)
G1T 2W2

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Claire Robitaille Gingras, présidente (418) 871-5413
René Robitaille (St-Lambert-de-Lauzon),
vice-président (418) 889-0074
Gilles Robitaille, trésorier (418) 653-9082
Florent Robitaille, secrétaire (418) 657-6569
Gaston Robitaille, commandeur (418) 527-9030
René Robitaille de Québec, commandeur (418) 525-5627

Membres du conseil: Diane R. Brisson, Paul-Eugène et René (Québec/L'Ancienne-Lorette).

COTISATION À L'ASSOCIATION :

20\$ pour un an, 35\$ pour deux ans, 300\$ à vie

Les Robitailleries
Volume 13 Numéro 1

ÉQUIPE DE RÉDACTION ET DE PRODUCTION DU BULLETIN :

Jean, les deux René et Lorraine.

PHOTOS :

Henriette, Madeleine et Gemma

Dans ces pages, le genre masculin est utilisé sans discrimination, mais seulement dans le but d'alléger le texte.

Prix du numéro : 1,50 \$ l'unité, frais de poste compris.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

2001-03-27

Mot du vice-président (suite)

Ce sujet me porte à vous faire part d'une expérience que j'ai vécue l'été dernier. Avec trois de mes sœurs, j'ai fait un voyage dans l'Ouest. Au cours du périple, nous avons contacté des groupes de Robitaille à divers endroits. (Voir articles *À la Recherche de nos Cousins*). Mais le but ultime de ce voyage était un rencontre familiale à Edmonton. Tous les descendants de mon grand-père maternel, Cyrille Lessard, avaient été invités à cette rencontre. Il faut dire que ce grand-père avait émigré aux États-Unis dans les années 1930. À part deux de ses enfants restés au Québec, les autres se sont établis dans le Massachusetts, le New Hampshire, le Texas et l'Alberta. C'est dire que les enfants des enfants, des cousins germains qui pour plusieurs ne se connaissent peu ou pas, sont éparpillés un peu partout en Amérique et qu'une réunion pour les rassembler sort de l'ordinaire. À Edmonton, la souche de l'Alberta était quasiment au complet avec les petits enfants. Il y avait aussi des gens de Québec, de Worcester, de Boston, et de la Floride: en tout, une centaine de descendants de Cyrille. Il y avait aussi une cinquantaine de personnes du côté de la belle-famille du fils de Cyrille qui avait émigré en Alberta. Les organisateurs avaient loué une salle à la campagne pour la fin de semaine et il y eut BBQ et diverses activités. Un de nos cousins nous a fait visiter la ville d'Edmonton en autobus scolaire. L'année précé-

dente, en 1999, une première rencontre avait eu lieu en Floride sur la propriété d'un autre cousin. Une soixantaine de parents provenant de toute l'Amérique s'y étaient donné rendez-vous. Et, en 2002, la réunion est prévue à Québec durant les fêtes de la Nouvelle-France.

C'est donc dire qu'il est possible de rassembler les gens de même souche. Mais il ne faut pas que l'ascendance remonte à plus de deux ou trois générations. Plus loin, on est perdu, on ne connaît plus personne. Trois autres familles de ma parenté ont expérimenté la même activité avec succès, les Delisle, les Sylvain et les Pigeon.

Les branches de la famille Robitaille pourraient agir de façon semblable. L'Association serait prête à prêter son concours pour l'organisation de telles activités. Elle serait intéressée à publier les histoires et les recherches effectuées dans ces branches. Nous savons qu'il existe de tels documents et il serait opportun de les mettre à la disposition de tous les Robitaille intéressés à la généalogie.

Avez-vous remarqué que lors de funérailles, on est heureux de rencontrer des parents que l'on n'a pas vus depuis longtemps, même si l'événement est triste. Pourquoi ne pas se rencontrer dans des circonstances plus gaies.

QUE LES GENS INTÉRESSÉS SE LÈVENT DEBOUT ET NOUS CONTACTENT!

René Robitaille, Saint-Lambert-de-Lauzon, vice-président

FOR OUR ENGLISH MEMBERS

NICOLAS ROBITAILLE, THE THIRD BROTHER WHO CAME TO NEW FRANCE

By Lorraine Robitaille Samson, Québec

■ *Translated by David F. Robitaille, North Vancouver*

The oldest document containing the name of Nicolas is the "place" (a request to the King) that is housed in the Clairambault Collection in the Manuscript Department of the National Library of France. The document tells us that Jean, Nicolas, Marc, and Noël Robitaille had requested passage to America by ship. We know that Jean and Nicolas crossed the Atlantic, but Marc and Noël certainly did not come because their names never appear in our registers.

On November 24, 1670, Nicolas Robitaille signed a contract before the notary Gilles Rageot for a concession of land in Ancienne Lorette in the Seigneurie of Gaudardville. His brothers, Jean and Pierre, signed at the same time.

We have no further trace of Nicolas, except for his signature on the sales contract for Jean's house which Jean sold to his brother Pierre. The contract was signed on November 23, 1693 before the notary François Genaple. The document

refers to their brother, Nicolas, who is returning to France. The text is as follows: «*Et au moyen de la Cession abandoner et Transport qui luy a été fait de pareille quantité de terre atenant par Nicolas Robitaille leur frère, en s'en allant en France, par un simple accord entre Eux...*»

His departure from New France is confirmed in a proclamation issued to Jean Robitaille by the Intendant M. Raudot on January 18, 1710. The document states that, "the said Robitaille will have all of the said lands surveyed along with the other three he owns: to wit, one which was granted to him on November 24, 1670 and the two others that he has acquired from his brothers Nicolas and Jean." The original text is as follows: «*led. Robitaille fera arpenter toutes lesd. terres et les trois autres qu'il possède Sçavoir une a luy accordée le 24^e novembre 1670 et les deux autres qu'il a acquises de nicolas et jean robitaille ses frères...*»

So Nicolas did not stay in North America. He returned to France and left his concession to his brothers Jean and Pierre.

À LA DÉCOUVERTE DE NOS COUSINS

TROISIÈME ÉPISODE: LA SASKATCHEWAN

Après avoir visité des descendants de Robitaille au Manitoba, mes trois sœurs et moi avons continué notre voyage vers l'Ouest en prenant la route 16 qui va de Winnipeg à Saskatoon. Avant notre départ de Québec, nous avons entendu dire que des Robitaille avaient émigré dans le nord de la Saskatchewan au début du siècle dernier. L'Association avait même reçu un récit de cette histoire écrit par Anna Robitaille et Gemma Robitaille Murray, cette dernière vivant en Colombie-Britannique et étant une membre de notre Association. Nous n'avions pas pu malheureusement consulter ce document à l'époque.

Nous savions aussi que ces Robitaille s'étaient établis à Saint-Front. Nous avons donc décidé d'aller à cet endroit pour voir s'il n'y aurait pas encore de Robitaille dans les environs. De la route principale, nous avons bifurqué vers le nord sur une quarantaine de km en contournant le Big Quill Lake. Le terrain est légèrement vallonné et boisé avec beaucoup de petits étangs où s'ébattaient des canards sauvages. C'est donc une région à la limite des grandes plaines située à une centaine de km à l'est de Saskatoon. Le paysage est rural, avec ses grandes fermes et ses routes de gravier.

Le village de Saint-Front comprend tout au plus une dizaine de maisons, une église et un mini-musée Héritage. La population vit donc dans les différents rangs de la paroisse. En quête d'information, nous avons réussi à trouver une personne qui jardinait. En lui expliquant le but de notre recherche, il a expliqué en anglais qu'il connaissait bien une personne qui pourrait répondre à nos questions. Il nous a conduits à une maison et nous a présenté à son épouse du nom de Simone Messier. Entendant ce nom, nous lui avons demandé:

- Parlez-vous français ?

- Certainement, s'est-elle écriée, que puis-je faire pour vous ?

Et la conversation s'est orientée vers la généalogie, les pionniers, l'histoire de la région. Non, elle ne connaissait pas de Robitaille, mais elle connaissait une amie qui en connaissait. Dix minutes plus tard, Élise Moisan apparaissait et nous déclarait qu'elle était parente avec des Robitaille. On a feuilleté un livre qui racontait l'histoire des familles de Saint-Front. Parmi une vingtaine de noms français, tels que Morin, Lefebvre, Tessier, Messier, Moisan, il y avait celui de Robitaille. (Ref: St-Front Districts Memoirs. 1901-1981. The Humboldt Journal Publishing Ltd).

Le premier Robitaille à s'établir fut Pierre, marié à Marie-Louise Plamondon. Ils venaient tous deux de Saint-Raymond, comté de Portneuf. Ils eurent trois filles, Irène née en 1906, Marguerite née en 1910, Anita née en 1918 et deux fils, Rosaire

Par René Robitaille, Saint-Lambert-de-Lauzon



Petite église de Saint-Front.

née en 1914 et un autre décédé en bas âge. Nous avons retrouvé les monuments funéraires de ces deux pionniers dans le cimetière situé tout près de l'église de Saint-Front.

L'histoire des familles de Pierre et de son fils Rosaire est mouvementée et pleine d'aventures. Elle démontre bien comment se déroulait la vie qu'ont vécu ces courageuses familles québécoises en émigrant en Saskatchewan.

La saga de cette branche des Robitaille nous est racontée par les deux filles de Rosaire, Gemma Robitaille Murray et Anna Robitaille dans le document que nous avons déjà mentionné et que nous avons eu la chance de consulter dernièrement. Ce document intitulé *Lefebvre-Robitaille, 1913-1994* est d'un grand intérêt historique et généalogique. Nous en avons tiré et traduit de larges extraits qui suivent.

À la découverte de nos cousins (suite)



Monuments funéraires à Saint-Front (Saskatchewan) des pionniers Pierre Robitaille et Marie-Louise Plamondon

En 1916, Pierre Robitaille avec plusieurs de ses beaux-frères décidèrent d'aller travailler aux récoltes dans l'Ouest. Ils allèrent d'abord en Alberta, puis à Vonda en Saskatchewan. Les récoltes furent excellentes cette année-là et tout le monde parlait de la possibilité d'acheter des fermes de 160 acres pour seulement 10\$. L'occasion était belle et les hommes réservèrent des propriétés dans la région de Saint-Front. Ils retournèrent à Saint-Raymond à l'automne, mais au printemps de 1917, ils louèrent quatre wagons de chemin de fer pour émigrer dans l'Ouest. Rosaire avait seulement trois ans lors de ce périple. Durant le voyage, il fut très malade de la fièvre scarlatine et l'on pensait qu'il ne survivrait pas.

Pierre et ses beaux-frères s'occupaient du wagon à bestiaux, car ils devaient les nourrir et les abreuver durant ce long voyage. Ils débarquèrent à Quill Lake pour s'organiser et s'approvisionner. Ils firent les derniers

quarante km pour Saint-Front en chariots dans des sentiers à travers les bois. Il y avait beaucoup de marécages et il n'était pas rare que les chariots ne s'enlissent.

La vie de ces pionniers était assez dure. Ils coupaient le bois à la hache, labouraient avec l'aide de chevaux et de bœufs. Les gelées détruisaient les récoltes, les feux de forêt étaient nombreux, même si parfois cela aidait au défrichage. Il n'y avait pas de routes, seulement des sentiers qui devaient constamment être améliorés. Les femmes avaient apporté leurs cardes, rouets et métiers à tisser. Elles filaient la laine de leurs moutons et tricotaient des vêtements chauds. Elles fabriquaient leurs propres beurre, pain, fromage et même du savon.

Cette vie de pionnier avait par contre ses bons côtés. Les familles étaient tricotées serrées et se rencontraient pour danser, chanter, et jouer aux cartes. Les Fêtes étaient l'occasion de grandes rencontres, La Tournée du Jour de l'An étant le clou du premier jour de l'année. Une carriole pleine de voisins se visitaient pour souhaiter la bonne année et prendre un petit verre de cordial maison.

L'église était un point de rencontre pour fraterniser. Marie-Louise, qui ne voyait pas grand monde sur la ferme isolée, en profitait pour socialiser. Et, une fois, Pierre qui n'était pas reconnu pour sa grande patience, s'en retourna seul à la mai-

son après la messe du dimanche, laissant sa femme sur le parvis de l'église, voyant qu'elle ne répondait pas assez vite à ses demandes de retour à la maison. Marie-Louise fut obligée de revenir à la ferme par ses propres moyens.

À l'âge de 60 ans, Pierre trouvait que la ferme lui demandait trop de travail. Il en donna un quart à Rosaire, en vendit deux quarts et se bâtit une cabine sur la dernière partie où il vécut un an avant de pouvoir la vendre. Il déménagea par la suite à Windsor en Ontario pour vivre près de sa fille Marguerite. Il travailla quelque temps dans l'industrie automobile, et se maria. Il mourut en 1959 à l'âge de 79 ans d'un cancer des os. Son corps fut transporté par train à Saint-Front où il repose près de sa première femme.

Rosaire et ses sœurs fréquentèrent l'école primaire de Saint-Front située à environ huit km de la maison. Ils s'y rendaient à pied ou à voiture à cheval lorsque l'occasion se présentait. L'école fut fondée en 1928 par un groupe de pionniers de Saint-Raymond, et c'est pour cette raison que l'école fut baptisée École Saint-Raymond. Rosaire alla à l'école jusqu'en cinquième année, puis il aida son père sur la ferme, car il était le seul garçon de la famille.

Rosaire reçut un jour un violon jouet alors qu'il était jeune garçon et il apprit rapidement à jouer à l'oreille. Plus tard, il acheta un vieux Stradivarius qui se brisa après quelques années. Il s'acheta un autre violon par catalogue, mais il disait qu'il n'avait pas le riche son de son ancien. Il jouait dans un groupe et animait les soirées de danse.

Il se maria en 1936 à Irène Lefebvre qui était née à Coaticook au Québec en 1913, mais qui venait elle aussi d'une famille de pionniers. Deux ans auparavant, il lui avait acheté une bague de fiançailles avec l'argent de la vente d'un porc. Sept filles sont nées de cette union: Eva, Rita, Gemma, Ida, Anna, Flora et Anita. Irène avait toujours désiré avoir



Le couple Irène Lefebvre et Rosaire Robitaille, le jour de leur mariage, en 1936

plusieurs filles dont les noms finiraient par un «a» !

Rosaire aimait peu la vie de fermier. En 1941, il vendit sa ferme et s'acheta un atelier de menuiserie à Moose Range. Devant le peu de succès dans son nouveau métier, Rosaire travailla dans différents domaines, sur des fermes l'été, dans les bois l'hiver, pour un moulin à scie et dans des garages. En 1954, il déménagea dans la région de Winnipeg et s'engagea pour une compagnie de rechapage de pneus jusqu'à sa retraite en 1974. De retour à Vonda en Saskatchewan en 1975, Rosaire et Irène prirent l'habitude d'aller passer les hivers à Mesa en Arizona. Ils revenaient au nord l'été pour faire leur jardin. En 1984, Rosaire eut un arrêt cardiaque et mourut le 31 juillet à l'âge de 70 ans.

Notre voyage à Saint-Front nous a permis d'apprendre l'histoire d'une branche de Robitaille qui a émigré de Saint-Raymond, Québec, à Saint-Front en Saskatchewan, au début du siècle dernier. Même si nous n'avons pas trouvé de gens portant le patronyme de Robitaille, nous savons que c'est parce que Pierre a eu un seul fils, Rosaire, et que ce fils Rosaire n'a eu

que des filles. Nous savons aussi qu'une descendance est assurée et que du sang d'ancêtres de Saint-Raymond coule dans les veines de personnes dont l'ascendance est la même.

En 1994, le couple Rosaire et Irène comptait une descendance de 7 enfants, 14 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Généalogie de la branche de Saskatchewan

- 1-Pierre Robitaille et Marie Maufait, mariés en 1675
- 2-André Robitaille et Marguerite Hamel, mariés en 1706
- 3-Jean-Marie Robitaille et Agathe Gauvin, mariés en 1752
- 4-Pierre Robitaille et Angélique Guérin, mariés en 1796
- 5-Joseph Robitaille et Louise Noreau, mariés en 1830
- 6-Georges Robitaille et Malvina Sénécal, mariés en 1875
- 7-Pierre Robitaille et Marie-Louise Plamondon, mariés en 1905
- 8-Rosaire Robitaille et Irène Lefebvre, mariés en 1936
- 9-Eva, Rita, Gemma, Ida, Emma, Flora et Anita Robitaille

COURRIER

■ De la visite de Winnipeg en France et à Québec

Par Béatrice Robitaille Ferland, Québec

Au début d'octobre, Madeleine Robitaille McGuigan de Winnipeg était de passage à Québec. Elle est toujours fidèle à ses origines québécoises, et ses cousins heureux de la revoir.

Elle revenait d'un voyage en France avec sa fille et son gendre au cours duquel elle s'est arrêtée à Auchy-les-Hesdin. C'était presque un pèlerinage. Ce n'est plus le petit village d'où sont partis nos ancêtres, mais c'est le même pays, et ses origines plongent très loin dans le temps et l'histoire, comme en témoignent le dépliant et les armoiries de l'abbaye. C'est très émouvant.

À la mairie, elles ont été reçues par Madame Panet, maire d'Auchy. Madame Panet est venue à Québec, il y a deux ans.



Élaine Panet, maire d'Auchy-les-Hesdin, et Madeleine Robitaille McGuigan, de Winnipeg, membre de l'Association.

Elle envoie un message d'amitié aux «Robitaille» et elle a acceptée d'être photographiée.

Voici donc quelques documents intéressants qui rappelleront des souvenirs à celles et ceux qui ont fait le voyage.



La mairie d'aujourd'hui du village de nos ancêtres

Les armoiries
de
l'abbaye
d'Auchy-les-Moines
aujourd'hui
d'Auchy-les-Hesdin.



HISTORIQUE D'AUCHY

(Extrait du dépliant édité par le Syndicat d'Initiative)

L'histoire d'Auchy peut se diviser en deux périodes bien différentes.

La première période, des premiers jours de son existence jusqu'à la révolution de 1789, se trouve confondue avec celle de son monastère. Jusqu'à cette date, le village s'appelait du reste: AUCHY-LES-MOINES.

Sa fondation remonte à l'an 673, date à laquelle Adalscaire, Comte d'Hesdin, fit don à sa fille Sicchède de ce patrimoine pour y édifier un monastère qui fut habité par des religieuses jusqu'en 881. Elles durent alors l'abandonner et fuir en Belgique pour échapper aux Barbares Normands qui détruisaient tout sur leur passage. Ce n'est qu'en 1072 que l'abbaye fut reconstruite et habitée par des moines bénédictins.

Ils commencèrent à défricher et, petit à petit, la vie s'organisa autour du Monastère; des constructions s'édifièrent; des activités agricoles et artisanales se créèrent et c'est ainsi que se créa le Village. De cet Abbaye en dehors de l'Église abbatiale actuelle qui était la chapelle du Monastère, il ne reste que de rares vestiges: la façade du Chapitre (actuellement le Restaurant de la Filature), le Pigeonnier dans le parc et la chute d'eau.

Cette Église, qui a souffert énormément des invasions et incendies, a été reconstruite toujours de plus en plus solidement: elle est actuellement classée Monument «Historique».

Elle a de plus le privilège d'avoir servi de lieu de sépulture à plusieurs Chevaliers et Dignitaires tués en 1415 à la bataille d'Azincourt et dont l'un des plus illustres est le Gaullois de Fougères, Prévost des Maréchaux de France.

La seconde période, de 1789 à nos jours, est celle de l'industrialisation; et le village fut débaptisé pour prendre le nom d'Auchy-les-Hesdin.

Les bâtiments du Monastère ont été rachetés en 1805 par Messieurs SAY et Grivel pour y installer une manufacture de coton. Et c'est en 1859 que Messieurs Wattine en firent l'acquisition.

■ École de course

Lors de la tenue du Carnaval de Québec, un projet initié par des professeurs de génie mécanique de l'Université Laval en collaboration avec des parents, a profité à trois jeunes de 5^e et 6^e année d'écoles de Sainte-Foy et Sillery. L'un d'entre eux, **Martin Robitaille**, 11 ans, a participé à la construction d'un «bolidé» avec des experts et a agi en tant que coureur officiel à la course de tacots, une des activités populaires du Carnaval. Le jeune a enfilé son casque, bouclé sa ceinture, et pris les commandes de son engin, bien assis dans le cockpit. Il n'a pas gagné la course, mais il a sûrement ressenti des émotions aussi fortes que Jacques Villeneuve...



En 1834, un violent incendie détruisit la totalité des bâtiments, ce qui explique le peu de vestiges qui en subsistent.

AUTOUR D'AUCHY-LES-HESDIN

La TERNOISE, rivière poissonneuse, visite nonchalamment le village, et lui offre une jolie cascade fleurie et illuminée pour ensuite flâner dans un site verdoyant qu'elle quittera quelques kilomètres en aval pour s'unir à la Canche.

Le village, où il est doux de vivre comme à la campagne, est situé à proximité d'une forêt domaniale de 100 hectares.

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

BROSSARD
Performance

VENTE ET INSTALLATION
DE PIÈCES HAUTE PERFORMANCE

4860, BOUL. HAMEL, LES SAULES, QC G1P 2J9

TÉL.: 872-8376 • FAX: 872-8404

Claude Robitaille
Propriétaire

BRUNCH

BRUNCH

BRUNCH

BRUNCH

DIMANCHE LE 3 JUIN 2001
De 11h00 à 14h00 : BRUNCH

AU RESTAURANT RYNA

3165 Chemin St-Louis, Sainte-Foy (en face du pont de Québec)

(Entrée de côté directement du stationnement)

MENU :

- Jus d'oranges, rôtis, croissants, œufs, bacon, jambon, saucisses, fèves au lard, pâté à la viande,
- Pommes de terre rissolées, crêpes au sirop d'érable, creton, confitures
- Un choix de potage et bar à salade
- Pizza garnie, pizza à pâte fine 4-fromages, lasagnes
- Assiette de fruits frais, pâtisseries variées, salade de fruits

De 14h00 à 15h00 : LANCEMENT OFFICIEL DE NOTRE SITE WEB

Venez entendre nos experts de l'informatique vous entretenir du contenu de notre site et des possibilités qu'il offre à ceux qui veulent en apprendre plus sur nos ancêtres, nos activités, nos publications.

Apprenez comment vous pouvez mettre à la disposition des internautes vos recherches et renseignements sur votre branche familiale.

Venez exprimer vos besoins et vos souhaits pour guider les futurs développements du site.

N.B.: Tout ce programme pour: Les adultes : 16 \$

(payable à l'entrée)

Les enfants de moins de 12 ans : 7 \$

Les enfants de moins de 6 ans : 3.50 \$

Réservez par téléphone ou courriel avant le 25 mai :

Claire Robitaille Gingras,

Tel: (418) 871-5413, f.c.gingras@videotron.ca

Florent Robitaille,

Tel: (418) 657-6569, florent.robitaille@mrq.gouv.qc.ca

René Robitaille,

Tel: (418) 889-0074, renerobi@globetrotter.qc.ca

De 15h00 à 16h00 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Rapports des activités, présentation des états financiers, élections, propositions, suggestions, discussion.

PROPOSITION DE CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS

ANCIEN ARTICLE	NOUVEL ARTICLE
6.03 Administrateurs provisoires Les personnes ayant requis la constitution de l'Association en deviennent les premiers administrateurs et demeurent en fonction jusqu'à la première assemblée annuelle des membres qui devient l'assemblée dite de fondation officielle.	6.03 Article aboli La numérotation 6.04 à 6.11 devient 6.03 à 6.10.
6.09 Remplacement Tout administrateur destitué par l'assemblée des membres est remplacé lors de cette assemblée, si possible, sinon, et de même dans les autres cas où la charge d'un administrateur est devenue vacante, il peut être remplacé par le conseil d'administration au moyen d'une simple résolution. L'administrateur nommé en remplacement demeure en fonction pour le reste du terme non expiré de son prédécesseur.	6.10 Remplacement Tout administrateur dont le mandat prend fin avant terme peut être remplacé par le conseil d'administration au moyen d'une simple résolution. L'administrateur nommé en remplacement demeure en fonction pour le reste du terme non expiré de son prédécesseur.
7.01 Comité de mise en candidature Le comité directeur, au cours de son mandat, constituera un comité de mise en candidature composé de trois (3) membres (dont l'un sera membre du comité directeur). Ce comité aura comme fonction de préparer une liste de candidats éligibles aux postes du conseil d'administration. Deux critères devront guider le comité: «représentation des régions» et «fonctionnement du comité directeur». Cette liste sera soumise au comité directeur au moins deux mois avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Le secrétaire fera parvenir cette liste aux membres de l'Association au moins trente jours avant la tenue de la dite assemblée.	7.01 Comité de mise en candidature Le comité directeur, au cours de son mandat, constitue un comité de mise en candidature composé de trois (3) membres (dont l'un est membre du comité directeur). Ce comité a comme fonction de préparer une liste de candidats éligibles aux postes du conseil d'administration. Deux critères doivent guider le comité : «représentation des régions» et «fonctionnement du comité directeur». Cette liste est soumise au comité directeur avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.
7.02 Autres candidatures D'autres candidatures pourront être acceptées moyennant la signature de cinq (5) membres en règle. Ces candidatures devront être soumises au comité directeur au moins deux mois avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Des candidatures pourront également être acceptées sur proposition de membres en règle présents à l'assemblée, au moment de l'élection.	7.02 Autres candidatures Des candidatures peuvent également être acceptées sur proposition de membres en règle présents à l'assemblée, au moment de l'assemblée.
9.01 Convocation Le président, le vice-président, le secrétaire, ou deux administrateurs peuvent convoquer une assemblée du conseil d'administration. Ces assemblées peuvent être convoquées au moyen d'un avis envoyé par la poste, par télégramme, par téléphone ou par messenger. L'avis de convocation doit indiquer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée.	9.01 Convocation Le président, le vice-président, le secrétaire, ou deux administrateurs peuvent convoquer une assemblée du conseil d'administration. Ces assemblées peuvent être convoquées au moyen d'un avis écrit ou verbal. L'avis de convocation doit indiquer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée.
9.04 Quorum Le quorum pour les réunions du conseil d'administration est fixé à 5 administrateurs. Le quorum ainsi prévu doit exister pendant toute la durée de l'assemblée.	9.04 Quorum Le quorum pour les réunions du conseil d'administration est fixé à au moins la moitié du nombre d'administrateurs. Le quorum doit exister pendant toute la durée de l'assemblée.
10.11 Directeurs Les directeurs sont responsables d'une région donnée. Ils voient au bon fonctionnement. Ils remplissent toutes les charges qui leur sont confiées par le conseil d'administration.	10.11 Directeurs Ils remplissent toutes les charges qui leur sont confiées par le conseil d'administration.
Règlement no 3 Art. 1 - Un président qui termine son dernier terme devient l'ex-président. S'il n'est plus membre du conseil d'administration, il pourra assister aux réunions du conseil et aura droit de parole, mais sans droit de vote. Art. 2 - Après un an d'ex-présidence, il devient GOUVERNEUR de l'Association. Il recevra pendant trois ans les convocations et les procès-verbaux des réunions. Il pourra assister aux réunions du conseil avec droit de parole, mais sans droit de vote.	10.12. Ex-président Un président qui termine son dernier terme devient l'ex-président. S'il n'est plus membre élu du conseil d'administration, il peut assister aux réunions du conseil et a droit de parole, mais sans droit de vote.
11 Les membres Toute personne descendant des ancêtres Jean, Pierre, Philippe, Nicolas, en ligne directe ou par alliance peut devenir membre de l'Association.	10.13 Commandeur Après un an d'ex-présidence, il devient commandeur de l'Association. Il reçoit pendant trois ans les convocations et les procès-verbaux des réunions. Il peut assister aux réunions du conseil avec droit de parole, mais sans droit de vote.
11.04 Membre régulier Toute personne peut devenir membre régulier en adressant sa demande à l'Association, pourvu qu'elle soit intéressée à promouvoir les objectifs de l'Association, qu'elle soit acceptée par le conseil d'administration et qu'elle paie sa cotisation annuelle fixée à 20,00\$ pour un an ou 35,00\$ pour 2 ans. Cette cotisation inclut le conjoint et les enfants de moins de 18 ans qui demeurent à la maison.	11 Les membres Toute personne portant le patronyme Robitaille ou une modification de ce nom peut devenir membre de l'Association. Il en est de même de celle liée par descendance directe ou par alliance.
	11.04 Membre régulier Toute personne peut devenir membre régulier en adressant sa demande à l'Association, pourvu qu'elle soit intéressée à promouvoir les objectifs de l'Association, qu'elle soit acceptée par le conseil d'administration et qu'elle paie sa cotisation annuelle. Cette cotisation inclut le conjoint et les enfants de moins de 18 ans qui demeurent à la maison.

ANCIEN ARTICLE	NOUVEL ARTICLE
11.06 Membre à vie Est membre à vie, la personne qui adhère à l'Association en payant 300.00\$ pour sa cotisation.	11.06 Membre à vie Est membre à vie, la personne qui adhère à l'Association en payant la cotisation de cette catégorie.
11.07 Membre honoraire 11.08 Démission 11.09 Destitution	11.07 Cotisation La cotisation de chaque catégorie de membres est déterminée lors de l'assemblée générale annuelle. 11.07 devient 11.08. 11.08 devient 11.09. 11.09 devient 11.10.
12.01 Assemblée annuelle L'assemblée annuelle des membres de l'association a lieu à un endroit au Québec, à la date et à l'heure que le conseil d'administration détermine par résolution et en tenant compte des avis exprimés par les membres durant l'assemblée annuelle précédente. L'assemblée annuelle peut aussi avoir lieu ailleurs qu'au Québec, sur consentement unanime des membres.	12.01 Assemblée annuelle L'assemblée annuelle des membres de l'Association a lieu à un endroit, à la date et à l'heure que le conseil d'administration détermine par résolution et en tenant compte des avis exprimés par les membres durant l'assemblée annuelle précédente.
12.03 Avis de convocation L'avis de convocation de chaque assemblée annuelle et/ou de chaque assemblée spéciale doit être expédié aux membres en règle de l'association au moins 20 jours juridiques avant la date fixée pour l'assemblée.	12.03 Avis de convocation L'avis de convocation de chaque assemblée annuelle et de chaque assemblée spéciale doit être expédié aux membres en règle de l'Association au moins 20 jours de calendrier avant la date fixée pour l'assemblée.
13.03 Vérification des livres La vérification des livres aura lieu chaque année et un rapport des états financiers sera distribué à tous les membres en règle à l'assemblée générale.	15.01 Vérification des livres La vérification des livres a lieu chaque année et un rapport des états financiers est disponible à tous les membres en règle à l'assemblée générale.
14.01 Avis d'amendement Toute proposition pour amender la constitution ou les règlements, devra porter la signature de trois (3) membres en règle et parvenir par écrit au secrétaire au moins soixante (60) jours juridiques avant la date de l'assemblée annuelle où la dite proposition doit être soumise. Le secrétaire fera parvenir à tous les membres le texte des propositions soumises, au moins 30 jours juridiques avant la tenue de l'assemblée.	14.01 Avis d'amendement Toute proposition pour amender la constitution ou les règlements, doit porter la signature de trois (3) membres en règle et parvenir par écrit au secrétaire au moins soixante (60) jours de calendrier avant la date de l'assemblée annuelle où la dite proposition doit être soumise. Le secrétaire fait parvenir à tous les membres le texte des propositions soumises, en même temps que l'avis de convocation.
Règlement no 2 - Régionalisation. (L'ancien texte assez volumineux peut être obtenu en adressant sa demande au secrétaire de l'Association. Il sera disponible aussi à l'assemblée annuelle. Ce règlement no 2 est remplacé par l'article 15 des règlements généraux.)	15 Régionalisation. (Voir texte ci-joint)

15 Régionalisation

15.01 Fondation. Le conseil d'administration, avant de donner suite à une demande de fondation d'une section régionale, étudie au sus et avec l'aide des requérants du patronyme de cette région, en détermine les limites territoriales, et formule ensuite une résolution de fondation si cette fondation s'avère utile et importante à la poursuite des objectifs de l'Association. Cette décision doit toutefois être entérinée par l'assemblée générale annuelle.

15.02 Nom et adresse. La section régionale porte le nom de «L'Association des familles Robitaille inc.», Section (suivi du nom de la région). L'adresse est celle du bureau régional ou celle d'un membre du comité régional.

15.03 Comité régional. Il est formé d'un directeur régional qui doit s'adjoindre deux autres membres. Le directeur régional est choisi lors d'une réunion des membres de la région et accepté ultérieurement par le conseil d'administration. Ce dernier peut aussi le nommer directement avec son assentiment. Il est confirmé à son poste à chaque assemblée annuelle de l'Association.

15.04 Responsabilités de l'Association. L'Association est responsable du membership de ses membres: réception des fiches d'adhésion et de renouvellement ainsi que du montant de la cotisation, du contrôle de la liste des membres, de l'attribution du numéro de membre, de l'émission et de l'envoi de la carte de membre.

L'Association fournit à la section une liste informatisée des membres de la région.

L'Association est responsable de la coordination des activités de chacune des sections afin d'éviter qu'elles aient lieu en même temps.

L'Association rembourse à la Section, sur présentation de pièces justificatives, des dépenses d'organisation allant jusqu'à 15 % des cotisations annuelles de la région. L'Association annonce les activités de la Section dans le bulletin *Les Robitailleries*.

L'Association fait parvenir à la Section les ordres du jour et les comptes rendus des réunions du conseil d'administration. Le directeur régional ou son représentant peut assister aux réunions avec droit d'intervention (*pour les autres, on dit de parole*), mais sans droit de vote.

15.05 Responsabilités de la Section. La Section représente l'Association dans la région. Elle peut organiser des activités régionales périodiques, donner des renseignements sur l'Association, fournir de l'information à publier dans le bulletin *Les Robitailleries*, représenter la Section sur le conseil d'administration de l'Association, participer au recrutement.

La Section prépare un rapport annuel des activités et des états financiers pour être présentés à l'assemblée annuelle de l'Association.

La Section doit tenir compte des lois et règlements en vigueur dans la région si elle est située hors de la province de Québec.